



Ecole Sainte Jeanne d'Arc

14 rue du Stade

35190 Saint-Domineuc

02 99 45 33 77

ecoleprivee.stdomineuc@gmail.com



NOTE DE RENTREE - SEPTEMBRE 2019

La rentrée est toujours un temps fort dans une année scolaire.

Elle est promesse de toutes les découvertes à faire, les apprentissages à exercer, les compétences à acquérir, les rencontres à créer riches d'échanges et de partages engagés.

Elle est promesse en soi et pour soi, nous guidant ainsi vers l'épanouissement de l'autonomie.

Avec vous parents, si vous le souhaitez, avec vous les enfants, nous prendrons le temps de vivre des projets qui donneront force et vie à notre communauté éducative.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux élèves et à leurs familles.

STRUCTURE DE L'ECOLE : 260 élèves inscrits. 10 classes : 4 en maternelle et 6 en élémentaire

TPS-PS-MS-GS : Myriam Le Moller

CP CE2: Rachel Le Pallec

ASEM: Blandine Mignot –Sylvie Moreau

CM1: Anne Béranger

TPS-PS-MS-GS : Blandine Lavergne

CM2: Kilian Toczé – Anne-Sophie Delahais

ASEM: Alexia Lesage –Coralie Lebois

Enseignante **ASH :** Laurence Evrard

PS-MS-GS: Christine Rubin

AVS : Soazig Grossiat

ASEM: Coralie Lebois

AVS : Nathalie Régnault

PS-MS-GS: Pascale Lhotellier

AVS : Yann Brizé

ASEM : Sylvie Moreau-Blandine Mignot

Secrétaire-comptable : Marie-Hélène Careil (présente le lundi après-midi)

CP CE1: Kristell Guinoiseau

CP-CE1: Karine Castel

CP CE2 : Vincent Lafficher

Décharge de direction : **lundi et mardi**

HORAIRES DES COURS

8 H 45 - 11 H 45 et 13H15 –16H30 : Classes de Myriam, Blandine, PS et MS Christine, PS et MS Pascale, Vincent et Rachel.

8 H 45 - 12 H 15 et 13H45 –16H30 : GS Pascale, GS Christine, Karine, Kristell, Anne, Kilian/Anne-Sophie

*L'ouverture de l'école et la surveillance étant assurées à 8h35, veuillez déposer votre enfant en garderie avant cet horaire. Il convient, aussi, de respecter les horaires de classe pour éviter les perturbations dans le travail. Les enfants sont sous votre responsabilité avant l'ouverture de l'école et après l'heure de sortie. **Tout enfant présent seul dans la cour avant 8h35 sera compté en garderie.***

COURRIEL : En plus du téléphone, vous pouvez joindre l'école à l'adresse électronique suivante :

ecoleprivee.stdomineuc@gmail.com

SECURITE : Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, nous vous demandons de **bien refermer le portail** après votre passage. **MERCI EGALEMENT D'UTILISER LE PARKING OU LES PLACES POUR VOUS GARER, EN EVITANT LES TROTTOIRS, POUR LE BIEN-ETRE DES RIVERAINS.** Pour les mêmes raisons de responsabilité, merci de ne pas utiliser les jeux (vélos, trottinettes) de l'école après la fin des cours et de ne pas prendre le goûter avec vos enfants au sein de l'école.

Dans le cadre des mesures du plan Vigipirate, l'école sera désormais fermée à clef en dehors des horaires d'accueil. Si vous devez venir chercher votre enfant pendant les heures de classe, veuillez passer par le portillon du petit chemin sur la droite de l'école. Un visiophone est installé.

ABSENCE : Toute absence doit être signalée le plus rapidement possible à l'école, **par mail**.

GARDERIE Elle a lieu à l'école. Matin 7h15 – 8h35

Soir: 16h45 - 19 h

Merci de respecter ces horaires. Une aide aux devoirs pour les élèves de primaire est organisée de 16h45 à 17h30. Après, les élèves rejoignent la garderie. Attention, il reste de votre responsabilité de vérifier les devoirs de votre enfant. **Tout dépassement après 19h sera facturé 5€ par quart d'heure entamé. (A partir du 3^{ème} retard, délibération du CA OGEC du 29/06/2017.)**

GOUTERS : *Pour les enfants qui restent à la garderie, vous pouvez fournir un goûter. Ce goûter doit être sans emballage ! Pensez boîte à goûter !*

CANTINE MUNICIPALE, rue du Rocher, 02 99 45 37 87

Les factures vous sont adressées par la mairie. **Pensez bien à signaler toute absence ou tout changement à la mairie le plus rapidement possible pour l'organisation du service.**

Si vous récupérez votre enfant à la cantine, merci de nous en informer.

L'AIDE PEDAGOGIQUE COMPLEMENTAIRE (APC):

Les mardis et jeudis, les enseignants terminant à 11h45 iront aider les enfants qui en ont besoin dans les classes terminant à 12h 15. Inversement, les enseignants dont les classes ne reprennent les cours qu'à 13h45 iront aider les élèves ayant besoin dans les classes reprenant à 13h15.

Les besoins seront identifiés par les enseignants.

ASSURANCE SCOLAIRE :

Les familles sont libres du choix de leur assureur.

Cependant, il convient de vérifier que le contrat souscrit est complet :

- **Responsabilité civile** : couvre les dommages causés à autrui par l'enfant.
- **Responsabilité individuelle corporelle** (obligatoire pour toute sortie) : couvre les dommages subis par votre enfant.

Vous devez donc soit fournir une attestation certifiant que votre enfant est assuré à la fois en responsabilité civile et en individuelle corporelle soit souscrire une assurance scolaire qui compléterait votre contrat familial avant le **jeudi 26 septembre**.

Vous allez recevoir par mail, et en version papier à retourner aux enseignants

- **CONTRAT DE SCOLARISATION et ANNEXE FINANCIERE**
- **Autorisation Iode**

- **RGPD**
- **Autorisations photos et transports**
- CHARTRE DES PARENTS ET DE L'ÉLÈVE : ces chartes ont été élaborées et approuvées en conseil d'établissement le 26 mai 2016.

Uniquement par mail :

- **Courrier de la préfecture concernant la distribution de cachets d'iode.**

Uniquement papier :

Fiches de renseignements : les informations au recto sont à corriger en **ROUGE** si nécessaire, le verso est à compléter.

INFORMATIONS : Elles seront la plupart du temps envoyées par courrier électronique. **Merci de bien vouloir me faire part de toute difficulté concernant la réception des mails** ou de changements d'adresse.

Une pochette de liaison sera remise à chaque enfant en début d'année s'il y a des documents que vous devez nous retourner signés.

POT DE RENTRÉE : L'APEL, l'OGEC et les enseignants vous proposent un pot de rentrée le **jeudi 5 septembre à partir de 18h30**. Ce sera l'occasion pour tous, et notamment des nouvelles familles de rencontrer les membres des associations et de prendre connaissance des projets de l'école.

REUNIONS DE CLASSES : Afin de vous présenter les objectifs, projets et activités de l'année, les enseignants organisent une réunion de classe, d'une durée d'environ 1 h. Merci de noter ces dates :

Myriam, Blandine, Christine et Pascale : jeudi 5 septembre à 18h

CP : 16 septembre à 18h

CE2 : 17 septembre à 18h

CE1 : 23 septembre à 18h

CM1 : mardi 24 septembre à 18h

CM2 : mardi 24 septembre à 18h

VETEMENTS : Dans la journée, votre enfant travaille, court, fait du sport, de la peinture. **Il doit donc avoir une tenue correcte qui ne craint pas les tâches ou les déchirures, adaptée à son âge pour venir à l'école.** Les tongs, chaussures à talons, minishorts, casquettes style rappeur et maquillage sont notamment interdits. Pour éviter la perte, pensez à **marquer le nom et le prénom** de votre enfant sur les étiquettes des vêtements. Merci d'avance.

Une malle de vêtements oubliés sera placé devant le local gris.

OBJETS PERSONNELS : Les téléphones portables, cartes à collectionner, jouets divers rapportés de la maison sont interdits. Ils seront confisqués et restitués ultérieurement. Les enfants peuvent cependant avoir des cordes à sauter et élastiques de cour.

ANNIVERSAIRES : Merci de **ne pas apporter de bonbons ni de boissons** à l'école et de prévoir des gâteaux faciles à découper.

En maternelle, les gâteaux seront faits en classe en fin de chaque mois.

PARASITES : Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant, si besoin est, sa chevelure, la literie...

Pensez à avertir l'école si votre enfant a des poux.

SOIREE APEL : samedi 12 octobre 2019 à la salle du Grand Clos. Un coupon d'inscription vous sera distribué prochainement.

AG APEL : Elle aura lieu mardi 17 septembre.

INSCRIPTIONS CATECHESE : Prendre contact avec le presbytère au 02 99 45 21 21.

VACANCES SCOLAIRES : Ci-joint le calendrier national auquel nous faisons référence.

Toussaint	Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2019
Noël	Du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier 2020
Hiver	Du samedi 15 février au lundi 2 mars 2020
Pâques	Du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2020
Eté	Samedi 4 juillet 2020
Ascension : du mercredi 20 mai au lundi 25 mai 2020.	

Bonne rentrée à tous de la part de la Communauté Educative !